

Introduction

*Marie SIMARD
Jacques ALARY*

Situé dans le contexte de l'Année internationale des personnes âgées, le V^e Symposium québécois de recherche sur la famille a été inauguré par une communication scientifique de Mme Claudine Attias-Donfut, basée sur une recherche qui avait pour but d'analyser les contours sociologiques du rôle des nouveaux grands-parents. Ce sont les résultats d'une vaste enquête effectuée en France « auprès d'un échantillon de familles dans lesquelles existent trois générations adultes [...] une génération pivot composée de personnes âgées de 49 à 53 ans, la génération de leurs parents et celle de leurs enfants adultes » qui ont été présentés. Plusieurs constats se dégagent de l'enquête et de l'analyse effectuées avec le concours de Mme Martine Ségalen : les nouveaux grands-parents sont « généralement des adultes dans la force de l'âge, en bonne santé, encore parfois actifs, disposant de salaires ou de retraites souvent confortables et de patrimoine » ; du fait de l'allongement de la vie, la phase grand-parentale est maintenant de longue durée ; les jeunes grands-parents s'investissent massivement auprès de leurs petits-enfants qu'ils gardent de façon régulière ; les grands-parents interviennent peu dans l'éducation des petits-enfants ; les relations entre grands-parents et petits-enfants ont un caractère informel ; les arrière-grands-parents, dont l'âge moyen est d'environ 74 ans, sont très présents et rendent très vivace l'existence de la lignée familiale ; la figure du grand-père ou de la grand-mère demeure un repère identitaire important pour les petits-enfants, etc.

Si le portrait sociologique des grands-parents ainsi tracé est caractérisé par l'autonomie et la gratuité, il n'en va pas de même du rôle des aidantes et soignantes décrit par Francine Saillant dans sa communication ouvrant le débat en table ronde sur le thème « les familles et le virage ambulatoire ». Ce sont plutôt les termes de contrainte et de responsabilité qui sont repris de façon percutante par l'auteure dans la description qu'elle fait du rôle des femmes, qui, au Québec comme au Brésil, sont les principales

personnes vouées à la dispensation à domicile des soins aux proches, malades, handicapés, dépendants, et parfois atteints de démence. C'est d'ailleurs par une analyse du phénomène de la dépendance qu'Éric Gagnon poursuivra la discussion de l'impact du virage ambulatoire sur les familles. Jean-Pierre Lavoie interrogera, à son tour, le sens de ce transfert de responsabilités de l'État vers les familles à la lumière de quelques recherches qui montrent que les personnes âgées préfèrent recevoir des services plutôt que de dépendre de leurs enfants pour leurs soins. Il soulignera aussi, au passage, les limites d'une politique familiale trop centrée sur les familles avec de jeunes enfants.

En conférence de clôture, Mme Nicole Boily s'est d'abord appliquée à dresser une fresque des grandes tendances sociologiques, économiques et culturelles qui traversent la société québécoise contemporaine. Après avoir bien campé la situation des familles confrontées à la double tâche d'assurer l'éducation des enfants et le soin des grands-parents vieillissants, elle plaidera pour un meilleur soutien de la part de l'État à l'égard de cette génération de parents qui ont de lourdes responsabilités intergénérationnelles.

LA POLITIQUE FAMILIALE ET LES CONDITIONS DE VIE DES FAMILLES

Les recherches présentées dans ce chapitre montrent que la vie familiale est une réalité dont l'avenir ne peut être assuré par les seules ressources des parents. Si les réseaux de parenté et d'amitié se mobilisent spontanément pour soutenir le couple au moment de l'acquisition et de l'occupation d'une propriété résidentielle (Barakatt), les ressources de l'État et les accommodements des employeurs sont également nécessaires pour créer des conditions de vie propices au fonctionnement de la famille et au développement des enfants.

À une époque où la participation au marché du travail des femmes avec des enfants âgés de moins de 6 ans dépasse 60 %, la stabilité en emploi, la flexibilité des horaires de travail et les modalités de travail à temps partiel prennent un nouveau relief. Les données analysées par Lefebvre et Merrigan « montrent que le travail et la vie familiale sont fondamentalement interdépendants. Et, que les parents satisfont aux exigences concurrentes du travail, des rôles familiaux et de la vie domestique en saisissant les occasions offertes par la flexibilité des modalités de travail et en utilisant efficacement leur temps domestique disponible ».

Par ailleurs, on constate qu'il y a aussi des parents qui doivent s'accommoder d'horaires de travail standard ou non standard pour garder un emploi régulier parce qu'ils ont besoin du revenu que procure cet emploi. Si l'expérience de travail et l'autonomie financière procurent certaines satisfactions, certaines mesures sont aussi nécessaires pour alléger le fardeau objectif associé à la conciliation du travail et de la vie familiale. C'est l'évolution de ces différentes mesures qu'étudient Dandurand et Saint-Pierre à travers l'exploration des changements survenus dans les dispositions de la politique familiale québécoise de 1987 à 1998.

Conçue à l'origine comme une politique intersectorielle, la politique familiale québécoise contenait plusieurs mesures dont l'application commandait la participation de ministères à vocation sectorielle tels que la Santé et les Services sociaux, l'Éducation, le Revenu et la Justice. L'abandon de certaines mesures universelles et l'accent mis plus récemment sur le développement d'un réseau de services à la petite enfance annoncent peut-être une nouvelle orientation à caractère plus sectoriel avec tous les inconvénients associés à un tel cloisonnement.

DES PROFILS DE FAMILLES ET DES PROFILS DE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES

Les trois études regroupées dans ce chapitre nous font pénétrer dans l'univers particulier de trois types de familles : les familles recomposées, les familles négligentes et les familles homosexuelles. Une préoccupation commune ressort de ces trois études où les auteures cherchent à comprendre comment s'y déroule le développement des enfants et des adolescents lorsqu'on compare ces situations familiales à celles des familles biparentales intactes ou monoparentales, à celles des familles non négligentes et à celles des familles hétérosexuelles.

On découvre rapidement à la lecture de chacune de ces études que les différences basées sur des éléments de structure, de comportement parental ou d'orientation sexuelle n'arrivent pas à rendre compte à eux seuls des résultats qu'on observe au plan de l'adaptation et du développement des enfants. De plus, de multiples croisements se retrouvent chez ces types de familles, les familles négligentes pouvant être monoparentales ou biparentales et les familles homosexuelles pouvant être issues de familles hétérosexuelles et constituer une famille recomposée autour d'un couple homosexuel.

Il est intéressant de noter que dans ces trois études on s'efforce de prendre en considération les mêmes facteurs tels que les caractéristiques personnelles des parents et des enfants, les processus intrafamiliaux de

communication et de relation, les dispositions structurelles et les éléments contextuels ou environnementaux. Enfin, l'étude de Saint-Jacques et Chamberland se distingue par le souci d'examiner le fonctionnement de la famille recomposée au regard de son évolution dans le temps ainsi qu'à la lumière des représentations que s'en font les jeunes qui y vivent et des modèles de rupture ou de continuité dans les relations avec les familles dont elle est issue.

LE SOUTIEN SOCIAL À L'EXERCICE DES RÔLES PARENTAUX

Comme le montrent les études regroupées dans le premier chapitre, l'exercice des rôles parentaux s'accomplit de nos jours dans des conditions qui rendent nécessaire la mise en place de différentes mesures de soutien qui correspondent à autant de dispositions de la politique familiale. Si cela est vrai pour les parents en général, on peut s'attendre à ce que les besoins en matière de soutien social aux rôles parentaux soient encore plus marqués lorsqu'il s'agit de parents qui vivent des situations caractérisées par des difficultés plus importantes. C'est ce que démontrent les quatre études regroupées dans le présent chapitre qui décrivent les conditions de vie des jeunes mères âgées de 14 à 19 ans ainsi que les difficultés auxquelles sont confrontés les parents de jeunes adultes handicapés et les parents de jeunes adultes homosexuels.

L'étude de Gaudet et Charbonneau sur les jeunes mères établit clairement qu'environ 50 % de ces personnes peuvent compter sur un soutien social et économique de la part de leur famille et de leur conjoint alors que les autres ayant déjà connu un parcours de rupture familiale et de placements en milieu substitut se retrouvent isolées socialement et doivent s'en remettre aux ressources institutionnelles et communautaires avant, pendant et après la naissance de leur enfant. C'est donc dans des conditions difficiles et avec l'aide des professionnels des services sociaux que ces dernières font l'apprentissage de leur rôle de parent. C'est aussi principalement à ce deuxième groupe que s'intéresse l'étude de Quéniart qui décrit une expérience de recherche-action réalisée avec des intervenantes d'un organisme communautaire et d'un CLSC participant à un projet d'appartements supervisés pour jeunes mères. Comme le montre bien cette étude, le rôle des intervenantes évoluera, et pour mieux répondre au besoin de soutien social de ces jeunes mères, il passera de conseillère professionnelle à celui d'éducatrice pour enfin mieux se définir comme celui d'accompagnante ou de grande sœur.

C'est aussi l'analyse d'une expérience d'accompagnement auprès de jeunes adultes handicapés que relate l'étude de Jourdan-Ionescu et collaborateurs portant sur la mise en relation de 14 jeunes handicapés avec 14 étudiants. Partant du constat que les parents de jeunes handicapés vivent un stress familial élevé pendant la période de transition vers l'âge adulte de leur adolescent, les chercheurs ont voulu savoir si ces parents pouvaient compter sur un réseau de soutien social. Ayant découvert l'absence presque totale de soutien au-delà de la famille immédiate, on a alors procédé à la mise sur pied d'un projet d'entraide entre jeunes handicapés intellectuels et jeunes étudiants avec le concours d'une ressource institutionnelle et d'une ressource communautaire du milieu. Ce sont les résultats de cette expérience de jumelage au sein d'un groupe de pairs qui sont rapportés dans cette étude.

La chercheuse Julien, pour sa part, s'est intéressée aux besoins de soutien social des parents de jeunes adultes homosexuels. C'est principalement au moyen d'une synthèse des recherches sur les rapports entre famille et homosexualité que l'auteure définit la problématique entourant le dévoilement de l'homosexualité chez les jeunes de familles hétérosexuelles. Elle rappelle en s'appuyant sur les résultats de diverses études les difficultés que vivent les parents qui découvrent l'orientation homosexuelle de leur jeune, les réactions négatives qu'ils manifestent face aux relations amoureuses qui s'amorcent et comment l'absence de soutien familial engendre à son tour des problèmes de santé et d'adaptation sociale chez les jeunes adultes eux-mêmes.

Elle a documenté également « l'absence complète de services adaptés aux parents d'enfants homosexuels et l'absence de préparation des intervenants eu égard aux problèmes familiaux et conjugaux des personnes homosexuelles ». En conclusion, elle souligne qu'il s'agit là d'un champ de recherche encore peu fréquenté et qu'il y a nécessité d'entreprendre des travaux pour « mieux comprendre les réalités familiales des jeunes adultes, gais et lesbiennes, et celles de leurs parents ».

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES ENFANTS, DES PARENTS ET DES INTERVENANTS

Comme le souligne Sellenet, « rares sont les études qui décryptent les représentations sociales des intervenants auprès des familles, encore moins celles des parents eux-mêmes ». Les trois études regroupées dans ce chapitre accordent, par ailleurs, une place importante au concept de représentation sociale et signalent peut-être l'apparition d'une nouvelle approche dans

l'étude des problèmes sociaux et des pratiques d'intervention. Les représentations sociales étant en quelque sorte des théories de la vie sociale au quotidien, elles permettent de comprendre comment les parents et les enfants expliquent ou interprètent leurs réussites et leurs échecs et comment les intervenants expliquent ou interprètent les réussites et les échecs des familles ainsi que les réussites et les échecs de leur propre pratique.

L'étude de Lessard et Turcotte et celle de Sellenet ont en commun l'objectif d'examiner les représentations des intervenants à propos des familles « à risque » ou d'un « quartier défavorisé ». Bien que réalisées dans des milieux différents, au Québec et en France, les observations effectuées par ces chercheurs concordent sur plusieurs points pour ce qui est des représentations que les intervenants entretiennent à l'égard des parents. Par ailleurs, si l'étude de Lessard et Turcotte fait ressortir les contradictions entre une perception axée sur les lacunes et les faiblesses des familles à problèmes multiples et une pratique axée sur la mobilisation des capacités et des forces de ces mêmes familles, la recherche de Sellenet révèle plutôt l'écart entre les perceptions que les familles ont d'elles-mêmes et celles que les intervenants entretiennent à leur égard. Les deux recherches s'entendent cependant pour inciter les intervenants à raffiner leurs représentations des familles à risque de façon à mieux percevoir l'hétérogénéité des situations qui se profilent derrière l'apparente homogénéité des groupes sociaux avec lesquels ils interagissent. Les chercheurs sont d'accord aussi pour reconnaître le rôle important que peuvent jouer les représentations dans la relation entre les intervenants et les familles à risque, car le brouillage qui en découle est souvent à la source de stratégies d'évitement ou de tendances à blâmer les clients.

Bien que centrée sur des objectifs plus larges, l'étude de Bouchard et Saint-Amant porte aussi sur des familles de « milieu populaire » et envisage, entre autres, de « comparer les représentations de l'école, de l'identité sociosexuelle et de l'avenir chez des garçons et des filles du primaire avec celles de leurs parents ». Il est intéressant de constater la vision commune que partagent les parents et les enfants dans chacun des deux groupes d'élèves, ceux qui connaissent du succès scolaire et ceux qui connaissent des difficultés scolaires, notamment en ce qui a trait à la représentation de l'école (l'univers du scolaire) et à la représentation des rapports sociaux entre les sexes (l'univers du social).

L'ÉVALUATION DES PRATIQUES D'INTERVENTION

Lorsqu'on évoque l'idée d'une évaluation de l'intervention, on pense habituellement à une recherche qui met en œuvre une procédure permettant de mesurer les résultats d'un processus d'aide axé sur l'atteinte de certains objectifs formulés de façon explicite. Dans ce chapitre, le concept d'évaluation est employé dans une acception plus large et permet de regrouper cinq études portant un regard évaluatif sur divers aspects de l'intervention.

Ainsi les recherches présentées par Lacharité et collaborateurs et par Carrier et collaborateurs portent principalement sur la collaboration et la concertation entre les parents et les intervenants dans le cadre de services offerts en pédopsychiatrie, d'une part, et en protection de la jeunesse, d'autre part. On postule, d'une certaine façon, que l'engagement et la participation des parents dans le processus d'intervention est une condition nécessaire à la réussite de l'action entreprise pour modifier et améliorer la situation de l'enfant et de sa famille. Ces études ne visent pas à vérifier dans quelle mesure ces résultats auront été atteints, mais plutôt à vérifier dans quelle mesure, dans quelles circonstances et à quelles conditions cette alliance entre parents et intervenants a pu s'établir. Basée principalement sur des données recueillies auprès des intervenants, l'étude de Carrier démontre que « les parents ont tendance à être moins présents lorsqu'il y a décision sur l'orientation de l'intervention et plus présents lorsqu'il y a échange d'information et recherche d'une vision commune sur la situation ».

L'étude de Lacharité, par ailleurs, repose sur une collecte de données auprès des parents à l'aide de trois instruments et auprès des intervenants à l'aide de deux autres instruments, son objectif général étant de comparer la perception des uns et des autres quant à la collaboration. Cette recherche conduit à des résultats intéressants et nuancés sur les conditions qui permettent la construction d'une réciprocité dans les perceptions interpersonnelles des acteurs en présence.

Dans une toute autre perspective, les recherches de Quéniart et Joyal sur les pratiques juridiques et de Giroux et Dion sur l'éthique de l'intervention permettent de comprendre comment les effets des systèmes à l'intérieur desquels les clients et les intervenants sont encadrés peuvent neutraliser les efforts des praticiens pour assurer « le meilleur intérêt des familles et des enfants auprès desquels ils interviennent », ce qui est, par ailleurs, la finalité même de leur action. Devant ces constats, on sait gré aux auteurs de proposer des voies alternatives qui peuvent permettre aux intervenants d'échapper à la logique et à l'emprise des systèmes à l'intérieur desquels ils exercent leur action professionnelle.

Enfin, l'étude de Tremblay vise explicitement l'évaluation d'un programme d'action éducative préventive auprès de jeunes couples. Mais comme le précise l'auteur, il s'agit d'un programme qui en est à un stade d'expérimentation et l'approche utilisée relève de l'évaluation formative. On voit donc clairement apparaître en cours d'évaluation les modifications suggérées pour améliorer les divers éléments du programme. Si plusieurs des mesures appliquées visent à vérifier le degré de satisfaction des participants inscrits dans le programme, d'autres mesures permettent cependant de repérer plus objectivement la nature des apprentissages effectués.